

américaines. Il ne serait pas raisonnable d'en attendre si tôt beaucoup d'avantages pratiques et directs, mais si je puis augurer du bien qu'elle doit produire plus tard par l'intérêt qu'elle a déjà excité dans le public, je suis convaincu qu'elle deviendra un agent très-efficace, et nous permettra de lutter plus avantageusement contre nos voisins, pour obtenir cette part d'immigration que nos ressources aujourd'hui, à la veille de recevoir un développement plus profitable et plus général qu'au paravant, nous donnent le droit d'attendre et de réclamer.

Il m'est impossible de parler de l'immigration étrangère, excepté en termes très-généraux, à cause de la mort de mon interprète étranger, M. Jorgensen, de 1866. qui a eu lieu le 6 octobre dernier, après une maladie de plusieurs mois, pendant lesquels j'ai été complètement privé de ses services.

L'immigration allemande, quoique plus forte que celle de l'année précédente, ne réclame aucune observation particulière, n'ayant été marquée d'aucun caractère inaccoutumé.

La très forte émigration de Norvège peut être entièrement attribuée à la préférence croissante que montrent les Norvégiens pour la route du St. Laurent, pour se rendre à leurs établissements des Etats de l'Ouest. Je suis fâché de dire qu'en conséquence des faux rapports de quelques agents expéditeurs et autres personnes de Norvège, intéressés dans le transport des voyageurs, un nombre considérable de ces pauvres gens furent induits à prendre passage pour Québec, sans avoir les moyens de se rendre plus loin, sur l'assurance qu'ils seraient expédiés à leur destination, par ce Département, gratuitement.

Le gouvernement a donc dû encourir une forte dépense pour aider aux pauvres indigents qui nous arrivaient presque par chaque navire norvégien, à se rendre à la frontière américaine.

Je vous ai déjà fait un rapport spécial à ce sujet, et j'ai cherché, par l'entremise du consul de Norvège et Suède à ce port, à empêcher en Norvège cette habitude de fraude et d'imposition par les agents expéditeurs à l'avenir, et j'ai en même temps suggéré quelques mesures qui étaient de nature à mettre un terme à un abus qui s'érigait promptement en système.

J'ai essayé de nouveau l'expédient de retenir les bagages des émigrants comme garantie de remboursement du prix de leur passage, et cette fois j'ai mieux réussi qu'au paravant. Le nombre de coffres retenus a été de 145 pour 240 billets de passage évalués à \$1,440, et jusqu'à présent 43 coffres, représentant \$584 ont été réclamés, et il en reste 102 en gage, représentant \$856.

Ci-suit l'évaluation que j'ai l'habitude de faire du nombre d'émigrants arrivés durant l'année, et de leur destination, que j'ai compilée d'après des rapports de chemins de fer et autres sources de renseignements mises à ma disposition. Il est nécessairement très-difficile d'arriver à un résultat bien positif, mais j'ai cherché à le rendre aussi exact que possible, et je pense que l'on peut l'accepter comme assez juste :—

Débarqués à Québec en 1866 :—

27,084 passagers d'entrepont ; sont restés en Canada.....	4,303
<i>Venus en Canada des Etats-Unis :—</i>	
Par le Pont Suspendu et Détroit, d'après le rapport de l'agent d'Hamilton, et restés en Canada	6,117
Par les vapeurs du lac Ontario, de Rochester et Oswego, d'après le rapport de l'agent de Toronto.....	190
Par vapeurs et chemins de fer, d'après le rapport de l'agent de Kingston.....	1,436
Par le Lac Champlain à Montréal, d'après le rapport de M. Daley. Arrivés dans les limites de l'agence d'Outaouais, d'après le rapport de M. Wills.....	196
Par les vapeurs de Portland, du 1er janvier au 26 avril 1866.....	218
“ “ du 20 nov. 1866 au 1er janv. 1867.....	704
“ “ du 20 nov. 1866 au 1er janv. 1867.....	231
Total	13,395

D'après un rapport que le commissaire des douanes a eu la complaisance de me communiquer il paraît que, durant l'année 1866, 7,279 personnes sont venues s'établir au Canada par la route des Etats-Unis. La valeur des effets qu'elles ont apportés s'élevait à \$257,997.51. Elles étaient réparties comme suit :—